

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 juin 2011

DCM N° 11-06-30-41

OBJET : Action pour la dynamisation du commerce Messin – Avenant à la convention d'objectifs et de moyens 2011 conclue avec la Fédération des Commerçants

Rapporteur : M. JEAN, Adjoint au Maire

La Fédération des Commerçants a notamment pour objet, conformément à ses statuts, la promotion et l'animation de l'activité économique et commerciale de Metz.

Dans ce cadre, la Fédération des Commerçants a organisé le marché de Noël 2010 et demandé à SYNER GLACE d'installer une patinoire afin de renforcer les animations sur la Place de la République. Face au succès rencontré par cette activité, et pour accompagner le maintien de la grande roue, la Fédération a demandé à SYNER GLACE de laisser ouvert au public l'équipement durant les mois de janvier à mars 2011.

Ce maintien a ainsi permis de conférer à la Place nouvellement inaugurée une image vivante et animée et familiariser ainsi les Messins avec ce nouvel espace urbain afin de se l'approprier. Cette initiative s'inscrit également dans un accompagnement du développement touristique de Metz afin de créer, sur une période qui est généralement creuse en ce domaine, des activités familiales et ludiques.

Cette période complémentaire n'ayant pas été prévue à l'origine, il convient, compte tenu de l'intérêt général qu'a représenté le maintien de la patinoire sur la Place de la République, de participer à cette animation par le versement d'une subvention complémentaire de 80 000 € TTC.

En conséquence la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les commissions compétentes entendues,

VU la délibération du 16 décembre 2010 du Conseil Municipal portant approbation du budget primitif 2011,

VU la délibération du 28 avril 2011 portant sur l'approbation de la convention d'objectifs et de moyens avec la Fédération des Commerçants pour les actions menées sur 2011,

VU la délibération du 30 juin 2011 portant approbation du Budget Supplémentaire 2011,

VU la convention en date du 1^{er} juin 2011 conclue entre la Ville de Metz avec la Fédération des Commerçants pour l'exercice 2011,

VU le projet d'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens susvisée,

CONSIDERANT l'intérêt qu'a représenté le maintien de la patinoire sur la Place de la République pour l'animation de l'espace urbain et le développement économique et touristique de la Ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'AUTORISER le versement d'une subvention complémentaire de 80 000 € à la Fédération des Commerçants

- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'objectifs de moyens entre la Ville de Metz et la Fédération des commerçants pour l'exercice 2011 ;

- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à préparer et signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de la présente délibération ;

PRECISE que les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours ;

SOLLICITE les subventions auxquelles la Ville peut prétendre.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Pour le Maire
L'Adjoint délégué

Thierry JEAN

Service à l'origine de la DCM : Direction Générale

Commissions : Commission des Finances et des Affaires Economiques

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 41

Absents : 14

Dont excusés : 14

Décision : ADOPTEE

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0